

Un Ligérien sur deux a un moindre accès aux infirmiers libéraux

Insee Flash Pays de la Loire • n° 141 • Novembre 2023

Dans les Pays de la Loire, en 2022, près d'un habitant sur deux vit dans une commune sous-dense en infirmiers libéraux. Avec 86 équivalents temps plein d'infirmiers libéraux accessibles pour 100 000 habitants, les Ligériens ont un moindre accès aux infirmiers libéraux qu'en France métropolitaine. Aucun département ligérien n'atteint la moyenne nationale. L'accessibilité aux infirmiers est faible dans tous les bassins de vie ligériens. La région est mieux dotée que la France en ce qui concerne les sages-femmes, mais moins bien dotée pour les masseurs-kinésithérapeutes.

Le dynamisme démographique et le vieillissement de la population renforcent les besoins de prise en charge en ville des soins de premiers recours, comme ceux dispensés par les infirmiers. Cette hausse des besoins de soins intervient dans un contexte de mutation du système de santé. Ainsi, les modes de prise en charge et l'organisation des soins se transforment : rajeunissement de certaines professions, essor de l'exercice coordonné pluriprofessionnel, organisation des parcours de soin, renforcement de la coopération ville-hôpital, développement de la prévention, émergence de nouveaux métiers et de nouvelles pratiques visant à libérer du temps médical, etc.

L'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soin de premier recours constitue un enjeu pour la garantie d'un égal accès aux soins dans les territoires.

Les Ligériens ont le plus faible accès aux infirmiers libéraux de France métropolitaine

Dans les Pays de la Loire, en 2022, près d'un habitant sur deux vit dans une commune **sous-dense** en infirmiers libéraux. Plus précisément, avec une **accessibilité potentielle localisée** (APL) de 86 équivalents temps plein (ETP) d'infirmiers pour 100 000 habitants en 2022, la région se classe en dernière position ► **figure 1**. Les Ligériens ont ainsi le plus faible accès aux infirmiers libéraux de France métropolitaine (149 ETP).

Toutefois, l'accessibilité aux infirmiers s'améliore en 2022 : 50 % des habitants vivent dans une commune sous-dense en infirmiers libéraux contre 55 % en 2016.

En six ans, l'accessibilité augmente de 19 %, soit une augmentation de 14 points. Cette augmentation régionale est supérieure à l'augmentation nationale (12 %).

► 1. Évolution de l'APL moyenne des infirmiers, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes et dentistes entre 2016 et 2022

(en ETP pour 100 000 habitants)

Profession	Pays de la Loire			France métropolitaine	
	2016	2022	Évolution 2016-2022 (en %)	2022	Évolution 2016-2022 (en %)
Infirmiers	72	86	19	149	12
Sages-femmes	18	23	28	20	33
Masseurs-kinésithérapeutes	81	92	13	114	17
Dentistes	nd	53	nd	60	nd

nd : non disponible

Note : pour les sages-femmes, l'APL est exprimée en ETP pour 100 000 femmes.

Champ : ne sont comptabilisés que les professionnels exerçant hors hôpital, à titre libéral ou dans un centre de santé pour les infirmiers, France métropolitaine.

Source : Insee, Recensement de la Population (RP) ; distance Metric ; SNIIR-AM, EGB, CNAM-TS ; traitements Drees en date du 16 novembre 2023.

Départements ligériens : une accessibilité en dessous de la moyenne métropolitaine

Dans la région, en 2022, aucun département n'a une accessibilité supérieure à la moyenne métropolitaine. En effet, l'accessibilité varie de 81 ETP pour 100 000 habitants dans le département de la Sarthe à 91 ETP pour 100 000 habitants dans le département du Maine-et-Loire. L'accessibilité aux infirmiers est inférieure de 39 à 46 % à la moyenne nationale selon les départements de la région.

Après le Maine-et-Loire, la Loire-Atlantique possède la deuxième meilleure accessibilité ligérienne aux infirmiers libéraux, avec 86 ETP accessibles pour 100 000 habitants. En 2016 comme en 2022, la Sarthe affiche la moins bonne accessibilité aux infirmiers, bien que son score ait connu la plus forte augmentation avec +35 % en six ans. Cette évolution est attribuable à un point de départ particulièrement bas en 2016 (60 ETP pour 100 000 habitants).

L'augmentation de l'APL dans la région s'accompagne d'une diminution des inégalités entre les départements. Si en 2016, la différence d'accessibilité était de 17 points entre les départements ligériens, en 2022, elle n'est que de 10 points.

L'accessibilité aux infirmiers est faible dans tous les bassins de vie ligériens

L'accessibilité n'est pas la même selon les **bassins de vie** de la région. Toutefois, aucun n'atteint la moyenne nationale. Les bassins de vie les mieux lotis en matière d'accessibilité aux infirmiers libéraux sont Nort-sur-Erdre (122 ETP), Challans (113 ETP), Ancenis-Saint-Géréon et Guémené-Penfao (112 ETP) ► **figure 2**. Les bassins de vie avec la plus faible accessibilité aux infirmiers sont Montrevault-sur-Èvre (45 ETP), Villaines-la-Juhel (54 ETP), Saint-Étienne-de-Montluc (54 ETP) et Mortagne-sur-Sèvre (55 ETP).

Les inégalités d'accessibilités aux infirmiers entre les bassins de vie se réduisent depuis six ans. Entre les 10 % des habitants les mieux dotés et les 10 % les moins bien dotés, l'écart diminue. Cette amélioration est liée à l'accessibilité des habitants les moins bien dotés : elle augmente de 53 ETP en 2016 à 68 ETP en 2022.

La région bien dotée en sages-femmes, moins en kinésithérapeutes

L'APL est aussi calculé pour d'autres professionnels de santé tels que les masseurs-kinésithérapeutes et les chirurgiens dentistes pour 100 000 habitants, mais également pour les sages-femmes cette

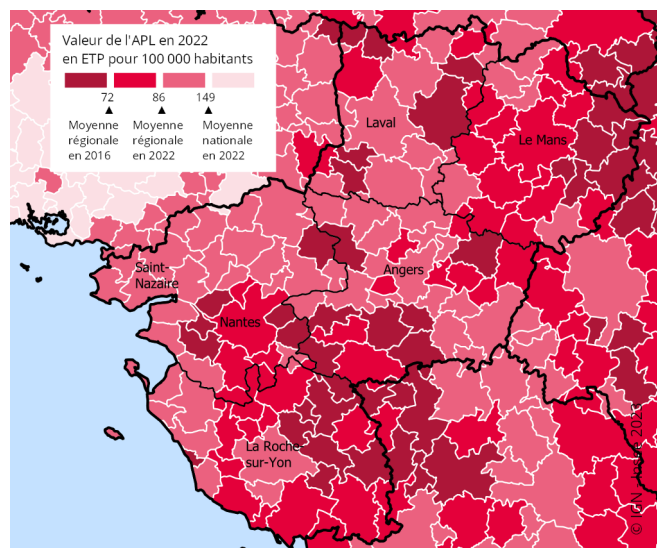
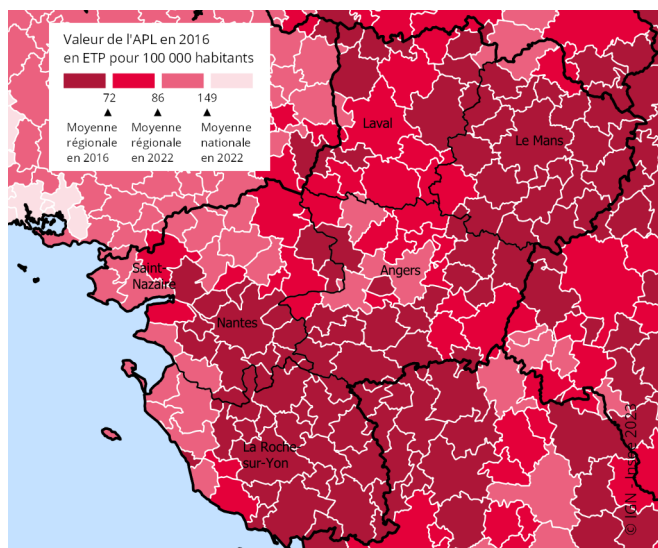
fois-ci pour 100 000 femmes. Avec 23 ETP accessibles pour 100 000 femmes en 2022, les Ligériennes ont un meilleur accès aux sages-femmes qu'en France métropolitaine (20 ETP). La région se classe au 4^e rang derrière l'Occitanie, l'Auvergne-Rhône-Alpes et juste derrière la Bretagne. Toutefois, depuis 2016, l'accessibilité régionale évolue plus faiblement qu'au niveau national (+28 % contre +33 %).

Pour les masseurs-kinésithérapeutes, la région se situe au 9^e rang des régions métropolitaine avec 92 ETP accessibles pour 100 000 habitants, soit moins que la moyenne métropolitaine (114 ETP). Les Pays de la Loire ont une évolution légèrement plus faible que la moyenne nationale, seulement 13 % d'augmentation en six ans, contre 17 %. L'APL varie quasiment du simple au double selon les départements, allant de 61 ETP accessibles pour les habitants de la Mayenne à 114 ETP pour les habitants de la Loire-Atlantique.

Finalement pour les chirurgiens-dentistes, les Ligériens ont accès à 53 ETP pour 100 000 habitants en 2022, moins que la moyenne nationale qui est de 60 ETP. La région est ainsi au 9^e rang des régions métropolitaines. ●

Laura Gallais (Insee)

► 2. Valeur de l'APL par bassin de vie pour les infirmiers en Pays de la Loire en 2016 et en 2022



Note : l'APL du bassin de vie d'Angers est de 95 ETP d'infirmiers pour 100 000 habitants en 2016, et de 105 ETP en 2022, soit plus que la moyenne régionale de 2022 qui est de 86 ETP.
Source : Insee, RP, distance Metric ; SNIIR-AM, EGB, CNAM-TS ; traitements Drees en date du 16 novembre 2023.

► Méthode

L'**accessibilité potentielle localisée** (APL) est l'indicateur local de répartition des professionnels de santé développé par la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees). Calculé au niveau de la commune, il indique, pour une profession donnée, le volume de soins accessible pour les habitants de cette commune, compte tenu de l'offre disponible et de la demande au sein de la commune et dans les communes environnantes. L'unité utilisée est l'équivalent temps-plein (ETP) : un ETP correspondant au niveau d'activité médian de la profession considérée. Cet indicateur est calculé sur la population standardisée, c'est-à-dire sur la population pondérée par la consommation de soins de la profession considérée par tranche d'âge quinquennale. L'idée de cet agrégat est de tenir compte de la composition par âge de la population et du fait que les personnes plus âgées consomment davantage de soins que les plus jeunes.

► Définitions

Une commune est catégorisée comme **sous-dense** si sa population fait partie des 17,5 % de la population française ayant l'accessibilité aux infirmiers la plus faible.

Le **bassin de vie** est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants dans les domaines des services aux particuliers, du commerce, de l'enseignement, de la santé, des sports, des loisirs, de la culture et des transports.

► Pour en savoir plus

- **Battesti C., Delhomme I.**, « L'accès aux soins se dégrade dans les zones rurales », *Insee Flash Pays de la Loire*, n° 137, mars 2023.
- **Aberki C. et al.**, « Infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes : l'accessibilité s'améliore malgré des inégalités », *Drees, Études et Résultats* n° 1100, janvier 2019.
- Site de datavisualisation de la Drees.

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401
44274 NANTES
Cedex 2

Directeur de la publication :
Arnaud Degorre

Rédactrice en chef :
Laëtitia Vichard

Bureau de presse :
02 40 41 75 89
ISSN 2275 - 9808
© Insee Pays de la Loire

www.insee.fr

[@InseePdl](https://twitter.com/InseePdl)

